

La taxe foncière laurentine

Écrit par SLV.net

Vendredi, 02 Octobre 2009 20:49



Eh oui la taxe foncière est arrivée...

La bonne nouvelle vient de la commune qui n'a augmenté que de - 1 % sa part... Pas de quoi en faire un fromage...

On signalera que depuis la naissance de "Nice Côte d'Azur" la taxe du SDIS a été déplacée et ajoutée à la part commune. Le taux globalisé pour 2009 : Commune 12,83% ; le SDIS 1,57% soit au total 14,40%. Pour la TH ce sera : Commune 12,93% ; le SDIS 1,58% soit au total 14,51%. Mais la hausse la plus importante reste celle du département qui n'a pas fait de demi mesure en augmentant sa part de plus de 17%...

Quoiqu'il en soit les laurentins comme tous les propriétaires des Alpes Maritimes ont fait la grimace suite à cette augmentation en période difficile.

La taxe foncière laurentine

Écrit par SLV.net

Vendredi, 02 Octobre 2009 20:49

On attend avec impatience les taxes d'habitation afin de voir à quelle sauce nous seront mangés.